



Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

N° 97 – avril 2020

Les bonnes pratiques

Un exemple de MIG effectuée dans l'Eure

Pour retrouver le témoignage d'Irvin, de sa famille et des Restos du cœur d'Evreux qui ont accueilli en 2019 des jeunes en MIG SNU, cliquez sur le lien:

<https://youtu.be/ABboKKTpFp4>

Proposer une Mission d'Intérêt Général à un jeune volontaire du Service National Universel

Tous les jeunes Français âgés de 15 à 16 ans ont la possibilité en 2020 de s'engager dans un projet d'épanouissement volontaire et d'engagement : Le Service National Universel, ou SNU. Ce nouveau dispositif, testé dans 13 départements en 2019, et notamment dans l'Eure, se divise en deux phases obligatoires pour chaque jeune :

- un séjour de cohésion de 12 jours hors du département d'origine,
- une Mission d'Intérêt Général, MIG, de 12 jours ou 84 heures à effectuer dans le département d'origine au sein d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'une administration

Les MIG, qui contribuent au développement chez les jeunes de la culture de l'engagement et du sens de l'intérêt général, peuvent débuter dès le 4 juillet 2020.

Le SNU s'adresse aux jeunes Français(e)s âgés de 15 à 16 ans dans l'objectif de :

- transmettre un socle républicain,
- renforcer la cohésion sociale,
- développer une culture de l'engagement,
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Pour l'année 2020/2021, 200 jeunes euroi(e)s sont déjà inscrit(e)s alors qu'en raison de la crise sanitaire, les inscriptions sont possibles jusqu'au 5 juin 2020 en se connectant sur le site www.snu.gouv.fr

Le séjour de cohésion prévu du 22 juin au 3 juillet 2020, toujours en raison de la pandémie, est reporté à une période ultérieure.

Exceptionnellement, les jeunes pourront donc cette année débiter le SNU par la seconde phase, la MIG, dès le 4 juillet.

Les Missions d'Intérêt Général peuvent s'inscrire dans les 9 thématiques suivantes :

- - Sport
- - Environnement
- - Développement durable
- - Solidarité
- - Santé
- - Éducation
- - Culture
- - Citoyenneté
- - Sécurité

Ces missions d'une durée de 84h pourront notamment consister en un accompagnement à la sortie de crise sanitaire. Elles pourront se dérouler en continu sur 12 jours en période de congés scolaires ou de manière discontinue sur l'année scolaire.

Les propositions de MIG, parce qu'elles doivent être en adéquation avec les lieux de résidence des jeunes et leurs appétences, sont particulièrement attendues de la part des organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs et des associations sportives.

En effet, proposer à un jeune une mission d'aide animateur ou d'accueil au sein d'un ACM, une mission d'aide à l'encadrement d'un groupe ou à l'organisation d'un événement au sein d'une association sportive, c'est, pour la structure qui porte la MIG, susciter des vocations dans l'animation volontaire ou dans le bénévolat associatif!

Vous trouverez jointe à cette lettre des rythmes, la fiche qui vous permettra de déposer une mission.

Pour toute demande de renseignement sur les MIG, vous pouvez contacter : ddcs-mig-snu@eure.gouv.fr

A la fin de cette année scolaire, une journée d'information sera organisée par le chef de projet SNU pour présenter le dispositif aux jeunes volontaires et leur permettre de rencontrer des porteurs de missions dont vous ferez peut-être partie.

La DDCS et les jeunes volontaires du SNU comptent sur vos propositions de missions!

Contact : : ddcs-mig-snu@eure.gouv.fr